

La présente politique de confidentialité a pour objectif d'informer toutes les personnes utilisant ses services sur le traitement de leurs données personnelles (c'est-à-dire les informations qui les concernent, qui permettent de les identifier directement ou indirectement en tant que personne physique).

L'association Int'Act s'engage en effet à assurer la protection des informations et le respect de la vie privée de toutes les personnes faisant appel à ses services, travaillant avec elle, dans le cadre d'une relation contractuelle ou non, et notamment sur son site internet.

La présente politique de confidentialité est conforme à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et de toutes les modifications dont elle a fait l'objet, ainsi qu'au Règlement UE 2016/ 679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Le responsable de traitement d'Int'Act est Monsieur Julien Cécillon, président de l'Association Int'Act, située au 76 rue Beaubourg 75003 Paris.

• Moyens de conformité avec le RGPD

Int'Act est conforme aux dispositions du RGPD.

Tout d'abord, l'Association a nommé un référent à la protection des données : Mme Florence Eon, dont le contact est : rgpd@int-act.fr

Int'Act n'est pas concernée par cette obligation, n'étant pas organisme public et ne traitant pas de données à grande échelle. Néanmoins, son activité l'amenant à traiter des données personnelles et dites "sensibles", Int'Act a préféré se doter d'une référente à la protection des données afin de piloter et veiller à la conformité juridique des traitements et diffuser la culture au sein de l'association pour sensibiliser les collaborateurs.

La référente à la protection des données de notre association a été formée au RGPD par des conférences et Webinaires.

De plus, l'association Int'Act veille à sensibiliser chaque nouvel arrivant au RGPD.

Plusieurs procédures ont été mises en place pour se conformer au RGPD :

>Procédure : Comment répondre aux demandes d'exercice de droits? Le but est ici de traiter au mieux les besoins de ses interlocuteurs qui sont par ailleurs informés sur leurs droits sur tous nos supports.

>Procédure : Droits d'accès et minimisation des données. L'objectif de cette procédure est de gérer l'accès aux documents partagés suivant le principe de nécessité dans la prise en charge

>Procédure : Confidentialité. Cette procédure vise à encadrer la confidentialité (contrats,...) dans les documents et les habitudes.

• Collecte et traitement des données personnelles

Int'Act a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes, notamment du fait de leur âge ou de leur état de santé, et de leurs proches en améliorant leur bien-être, en prévenant les atteintes à leur état physique ou psychologique, en renforçant leurs autonomie, en organisant ou gérant leur mobilité ainsi que de promouvoir le droit aux vacances, au répit et à la prévention.

Dans ce cadre, notre association collecte des données personnelles pertinentes de façon limitée au strict nécessaire pour la réalisation de cet objectif.

Lorsque ces données sont traitées, elles le sont suivant une finalité claire, explicite et légitime, conformément au RGPD, et pour la bonne gestion de ses activités uniquement : organisation de séjour ou actions de prévention.

Données collectées

Les données personnelles collectées sont :

- Données de contact de nos partenaires et de nos clients (nom, prénoms, coordonnées)
- Données sociales, médicales et de vie personnelle des personnes participant à nos activités.
- Données recueillies dans le cadre du recrutement : identification (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, mail, numéros de téléphone, numéro de sécurité social, statut vaccinal), données de vie personnelle (statut marital, régime matrimonial, nombre d'enfants), données de vie professionnelle : employeur, fonction, rémunération.

Moyens de collecte

Les données personnelles sont collectées de plusieurs façons :

- Lors des campagnes de communication : lors de l'envoi de nos informations (flyers, informations diverses, vœux,...) à nos partenaires ou à nos clients;
- Lors de l'inscription à nos activités : lors de l'inscription en séjour (dans le cadre du bulletin d'inscription, sur nos fichiers de gestion des séjours et du dossier médico-social) ou à nos activités de prévention directes et indirectes (dans le cadre du bulletin d'inscription, questionnaire initial, des fiches d'émargement, du dossier médico-social);
- Dans le cadre de nos actions d'évaluation (dans nos divers questionnaires de satisfaction);
- Sur notre site internet via la galerie privée qui permet de retrouver les albums photos des séjours;
- Dans le cadre des échanges de mails : campagne d'emails, demande d'exercices de droit;
- Dans le cadre du recrutement de nos salariés

Finalités de la collecte

La collecte des données a pour finalité :

- L'organisation administrative, logistique et financière de nos activités;
- De connaître et évaluer le profil médico-social des personnes qui sont susceptibles de participer à nos activités, dans un but de planification, d'organisation et de sécurité;
- La prospection et la recherche de partenaires;
- La communication, l'information et la prise de contact;
- La réponse adaptée aux demandes particulières, et notamment la demande d'exercice des droits.
- La gestion de la paie

Dans le cas où Int'Act aurait l'intention d'effectuer un traitement ultérieur des données personnelles pour une finalité autre que celles précisées précédemment, la personne concernée en serait informée sans délai.

• Traitement des données

Fondement juridique du traitement

Les données traitées par Int'Act le sont dans le respect du RGPD et suivant ses fondements juridiques :

- Le consentement de la personne concernée pour une ou plusieurs finalités spécifiques (ce consentement est révoquant à tout moment);
- L'exécution d'un contrat ou l'exécution de mesures précontractuelles ;
- L'exécution d'une obligation légale;
- Les intérêts légitimes poursuivis par l'association, conformément aux droits et libertés des personnes concernées.

Responsable du traitement

Le traitement des données peut être réalisé :

- Par chaque membre de l'équipe d'Int'Act, chacun dans le cadre de sa mission;
- Par des partenaires directs intervenant dans nos activités, leur gestion directe, la qualité et l'évaluation, eux mêmes soumis au RGPD;
- Par nos prestataires eux mêmes soumis au RGPD;
- Par nos intervenants, sous-traitants ultérieurs, eux mêmes soumis au RGPD;
- Par les autorités administratives et judiciaires légalement autorisées à y accéder (dans le cas d'un transfert en leur faveur).

• Accès aux données collectées et traitées par Int'Act

L'association Int'Act rappelle que les données personnelles qui lui sont confiées et qu'elle traite sont destinées à son seul usage. Elle est responsable de leur traitement et de leur conservation.

Les données traitées par Int'Act ne sont pas communiquées à des tiers, à l'exclusion des tiers :

- hébergeant le site
- intervenant dans l'organisation, la gestion et la prise en charge des personnes concernées par l'activité.

Il s'agit plus précisément :

- Des salariés de l'association
- De nos partenaires
- De nos prestataires
- Du personnels du PRIF habilités à les recevoir et les traiter
- De l'hébergeur de notre site internet.

Il est entendu que ces tiers sont tenus de respecter la confidentialité de ces données et ne peuvent en aucun cas les utiliser dans un but autre que la finalité définie pour elles et décrite dans le présent document.

De plus, aucune donnée personnelle collectée par l'association Int'Act n'est publiée, échangée, transférée, ni cédée à des tiers, sauf à ce qu'un droit à l'information n'ait été dispensé et qu'un consentement n'ait été recueilli.

De même, Int'Act s'oppose à toute revente d'informations personnelles et agit dans un but non lucratif.

• Conservation, transfert et sécurisation des données personnelles

Conservation et suppression des données

Les données personnelles collectées par l'association Int'Act sont conservées sur des documents numériques enregistrés dans des Google Drive. Ces Drive ont un accès strictement limité et sécurisé.

Int'Act conserve les données personnelles pendant la durée nécessaire aux finalités exposées dans le présent document. Au-delà, les données sont détruites ou archivées pour respecter les obligations du RGPD, dans leurs versions numérique et papier.

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale sont archivées conformément aux dispositions en vigueur.

Transfert des données

Int'Act transfère certaines données collectées à des tiers habilités pour les traiter conformément aux règles du RGPD. C'est notamment le cas du PRIF à qui Int'Act transfère les données à l'issue des ateliers Equilibre en Mouvement réalisés dans le cadre de la convention qui les lie.

Aucun transfert n'est réalisé hors de l'Union européenne.

Sécurisation des données

L'association Int'Act s'engage à prendre toutes les mesures permettant de préserver la confidentialité et la sécurité des données collectées, dans le but d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, volées, divulguées ou que des tiers non-autorisés y aient accès.

Elle se conforme ainsi à l'Article 32 du RGPD qui impose le déploiement de *«toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir à vos données personnelles un niveau de sécurité adapté »* (contrôle d'accès, antivirus, respects des obligations légales et des droits et libertés individuelles,...).

• Droits des utilisateurs

Information sur les droits

Toutes les personnes concernées par la collecte et/ ou le traitement de données personnelles par notre association sont informées par les présentes qu'elles disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, de portabilité (lorsqu'il s'applique) et d'opposition sur les données la concernant.

De plus, les droits sont également donnés aux personnes après leur décès, qui peuvent définir en amont des directives concernant leurs données. Ainsi, chaque personne a en effet le droit de prévoir, en lien avec Int'Act, des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après son décès. Sans directive, les ayants-droit de la personne décédée pourront exercer les droits sur ses données personnelles. Les héritiers pourront faire procéder à la clôture des comptes utilisateurs du défunt, s'opposer à la poursuite des traitements de données à caractère personnel le concernant ou faire procéder à leur mise à jour.

Exercice des droits

Conformément au RGPD, Int'Act a désigné une référente à la protection des données, Mme Florence Eon, qui peut être saisi à tout moment à l'adresse : rgpd@int-act.fr

A chaque collecte de données personnelles, des mentions d'informations fourniront une information claire sur les traitements effectués et les modalités d'exercice des droits auprès de notre association.

Chaque personne dispose d'un :

- Droit d'accès* : droit d'obtenir la confirmation qu'Int'Act dispose de certaines données concernant la personne / du droit d'en obtenir la copie ;
- Droit de rectification* : droit de modifier, rectifier, mettre à jour et compléter les données lorsque celles-ci sont incorrectes, inexacts ou incomplètes ;
- Droit d'opposition* : droit d'opposer à ce que les données soient utilisées par Int'Act, pour des raisons tenant à la situation particulière de la personne, sauf lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique ;
- Droit à la portabilité* : possible de récupérer certaines des informations concernant la personne de la part d'Int'Act dans un format lisible par machine si le traitement de données est effectué à l'aide de procédés automatisés ;
- Droit à la limitation* : Droit de demander le gel temporaire des informations par notre association ;
- Droit à l'effacement* : Droit de demander l'effacement des données personnelles, sous réserve du respect d'une obligation légale par Int'Act ;
- Droit au retrait du consentement* : droit de retirer le consentement à tout moment qu'il ait été donné au préalable ou non ;
- Droit post-mortem* : il est possible de définir des durées relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après le décès.

Il est toutefois rappelé que l'exercice de ces droits n'est pas absolu et peut être limité pour des motifs légaux ou s'ils constituent des efforts disproportionnés au sens du Considérant 62 du RGPD.

Pour toute information ou demande d'exercice des droits sur les traitements de données personnelles gérés par l'association, la personne concernée ou ses héritiers peuvent :

- transmettre un courrier à Int'Act : 76 rue Beaubourg 75003 Paris. Cette demande devra être accompagnée d'une copie recto/verso de la pièce d'identité, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée ;
- s'adresser à notre association par e-mail à l'adresse suivante : rgpd@int-act.fr, cette demande devra être accompagnée d'une copie recto/verso de la pièce d'identité

La personne concernée ou ses héritiers disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous êtes invité à consulter régulièrement la présente politique de confidentialité afin de prendre connaissance de toute mise à jour ou modification menée par notre association Int'Act. Si l'une quelconque des clauses de la présente politique est déclarée nulle ou contraire à la réglementation, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des clauses de cette politique.